

février 2020

CP		Modification		
n°	nom	Type	Précisions	Effet
CAP	CAP en Région Wallonne (AVIQ)	indexation	<p>Les CAP en Région Wallonne (AVIQ) uniquement sont indexés suivant la commission paritaire à laquelle ils sont rattachés.</p> <p>Pour les commissions paritaires indexées ce mois-ci, vérifier si vous avez des travailleurs concernés et appliquer l'index du secteur auquel ils sont rattachés.</p>	01-02-20
102.02	Carrières de petit granit et calcaire à tailler Provinces Liège et Namur	augm. conv.	<p>Augmentation de 1,1 % :</p> <p>- pour les salaires minima et effectifs au 01/11/2019</p>	rétroactif
102.04	Carrières de grès et quartzite	augm. conv.	<p>Augmentation de 1,1 % :</p> <p>- pour les salaires minima et effectifs au 01/11/2019</p>	rétroactif
102.08	Carrières et scieries de marbres	indexation	<p>Indexation de 1,00 % :</p> <p>- des salaires minima et effectifs</p> <p>- des primes d'équipe</p> <p>- allocation complémentaire de chômage temporaire</p>	01-02-20
112.00	Entreprises de garage	indexation	<p>Indexation de 0,74%:</p> <p>- des salaires horaires minima et effectifs</p> <p>- des indemnités de standby.</p>	01-02-20
115.03	Miroiterie et fabrication de vitraux d'art	indexation	<p>Indexation de 2,00 % :</p> <p>- des salaires minima et effectifs</p> <p>- des primes d'équipe</p>	01-02-20
115.09	Industrie verrière - secteur auxiliaire	indexation	<p>Indexation de 2,00 % :</p> <p>- des salaires minima et effectifs</p> <p>- des primes d'équipe</p>	01-02-20
117.00	Industrie et commerce du pétrole	indexation	<p>Indexation de 0,2623% :</p> <p>- des minima précédents</p>	01-02-20
127.00	Commerce de combustibles	info new's	<p>Introduction d'une prime de nuit pour le personnel roulant qui approvisionne des stations essence et/ou des dépôts à partir du 01/01/2020</p>	Retroactif
130.00	Imprimerie, arts graphiques et journaux	indexation	<p>Indexation de 2,00 % :</p> <p>- des salaires minima hebdomadaire et partie des effectifs correspondant aux minima</p>	01-02-20
140.01	Autobus et autocars	indexation	<p>Indexation de 0,74% :</p> <p>- des salaires minima et effectifs du personnel de garage.</p> <p>- des indemnités pour régime de stand-by</p>	01-02-20

CP		Modification		
n°	nom	Type	Précisions	Effet
140.01	Autobus et autocars	augm. conv.	Augmentation des indemnités RGPT de 1,61 à 1,80€/h à partir du 01/01/2020.	rétroactif
140.05	Déménagement	indexation	Indexation de 0,74% : - des salaires minima et effectifs du personnel de garage. - des indemnités pour régime de stand-by	01-02-20
144.00	Agriculture	augm. conv.	L'allocation pour vêtements de travail passe de 3,08 € à 3,70 €/semaine et de 0,62€ à 0,74€/jour	01-02-20
145.01	Floriculture	augm. conv.	L'allocation pour vêtements de travail passe de 3,08 € à 3,70 €/semaine et de 0,62€ à 0,74€/jour	01-02-20
145.04	Aménagement de parcs et jardins	augm. conv.	L'allocation pour vêtements de travail passe de 3,08 € à 3,70 €/semaine et de 0,62€ à 0,74€/jour	01-02-20
145.06	Culture maraîchère et semences horticoles	augm. conv.	L'allocation pour vêtements de travail passe de 3,08 € à 3,70 €/semaine et de 0,62€ à 0,74€/jour	01-02-20
145.07	Culture des champignons et truffes	augm. conv.	L'allocation pour vêtements de travail passe de 3,08 € à 3,70 €/semaine et de 0,62€ à 0,74€/jour	02-02-20
149.02	Carrosserie	indexation	Indexation de 0,74% : - des salaires minima et effectifs.	01-02-20
149.03	Métaux précieux	indexation	Indexation de 0,74% : - des salaires minima et effectifs.	01-02-20
149.04	Commerce du métal	indexation	Indexation de 0,74% : - des salaires minima et effectifs. - des indemnités de stand-by	01-02-20
152.02	Institutions subsidiées de l'enseignement libre des Communautés française et germanophone	augm. conv.	Augmentation de 0,89% des salaires minima au 01/01/2020	rétroactif
227.00	Secteur audio-visuel	Augmentation conventionnelle	Barèmes minima : Augmentation de 1,1% Barèmes effectifs : Augmentation de base de 34,25€ ou octroi avantage équivalent	01-02-20
306.00	Entreprises d'assurance	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer avec les paies de février.	01-02-20
314	Coiffure et soins de beauté	indexation	Indexation de 2,00% : - des salaires minima et effectifs	01-02-20
320	Pompes funèbres	info new's	Le salaire des étudiants passe de 80% de la catégorie 2 à 90% de la catégorie 2	01-02-20
322.01	Titres-services	augm. conv.	Augmentation des salaires minima de 0,8% au 01/01/2020	Retroactif
326.00	Gaz & électricité	aug. conv. et index.	Augmentation conventionnelle de 1,1% au 01/01/2019 : - des minima - des effectifs Indexation de 0,2623% : - des minima précédents	Aug. Conv. : 01/01/2019 Index : 01/02/2020

CP		Modification		
n°	nom	Type	Précisions	Effet
327.03	Entreprises de travail adapté des Région wallonne et Comunauté germanophone	Augmentation conventionnelle	Uniquement pour les ETA agréées et subventionnées par la Région wallonne: Augmentation des salaires minima et effectifs de 0,12€/heure ou de 19,76€/mois à partir du 01/01/2020	Rétroactif
327.03	Entreprises de travail adapté des Région wallonne et Comunauté germanophone	prime	Uniquement pour les ETA agréées et subventionnées par la Région wallonne Consultez notre Flash Prime unique	01-02-20